

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2023

Date de la convocation : 5 octobre 2023

Date d'affichage de la convocation : 5 octobre 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Nombre de conseillers municipaux présents : 11 Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 13

Etaient présents : M. FORÊT Alain, Maire, M. BUSSON Gérard, Mme HUBERT Chantal, M. PEUDENIER Michel, Adjoints ; M. MOUTEL Joseph, Mme PRODHOMME Annie, M. BOULANGER Jean-Luc, Mme DELIN Nathalie, Mme CHAVOIX Nadine, Mme ROCHELLE Sandrine, M. CHEREL Yvonnick.

Etaient absents excusés : M. Denis VANNIER Denis a donné pouvoir à Mme Sandrine ROCHELLE, M. Anthony MONTEBAULT a donné pouvoir à M. Alain FORÊT, Mme Muriel BOUILLON.

Mme Annie PRODHOMME a été désignée secrétaire de séance.

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LE 12 OCTOBRE 2023

Délibération N° 2023-082 – ATTRIBUTION DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES COMMUNES 2023 PAR FOUGERES AGGLOMERATION

Le Conseil Municipal accepte la subvention de 25 950 € au titre du Fonds de Développement des communes et décide de l'affecter aux travaux de réhabilitation et d'extension de la mairie avec rénovation thermique et mise aux normes

ADOPTE à l'unanimité.

Délibération N° 2023-083 – SUBVENTION A LA GAULE JANSONNAISE INDEMNITES PIEGEURS POUR LUTTE CONTRE LES NUISIBLES AQUATIQUES

Le Conseil Municipal DECIDE de verser une subvention de 1 070.00 € à LA GAULE JANSONNAISE pour indemniser les 9 piégeurs bénévoles.

ADOPTE à l'unanimité.

Délibération N° 2023-084 – ADMISSION EN NON-VALEURS DE PRODUITS IRRECOUVRABLES

Le Conseil Municipal DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes pour un montant de 282.68 €.

ADOPTE à l'unanimité.

Délibération N°2023-085 – CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : LAVERIE AUTOMATIQUE

Le Conseil Municipal ACCEPTE les termes de la convention et AUTORISE le Maire à signer la convention avec M. Alain ANGENARD.

ADOPTE à l'unanimité.

Délibération N°2023-086 – **SDE 35 RAPPORT D'ACTIVITES 2022**

Le Conseil Municipal prend acte du rapport.

ADOPTE à l'unanimité.

Délibération N°2023-087 – **FACTURE DE L'EURL BOULANGER POUR CREATION D'UN COFFRET DE BRANCHEMENT ELECTRIQUE**

Le Conseil Municipal **ACCEPTÉ** la facture de 579.13 € pour création d'un coffret branchement électrique, sur le parking face à l'église.

ADOPTE à l'unanimité.

Délibération N°2023-088 – **ENQUETE PUBLIQUE SUR DES CESSIONS DE CHEMINS RURAUX : RETRAIT D'UN DOSSIER**

Le conseil municipal **DECIDE** de procéder à l'enquête publique préalable aux demandes de cessions de chemins ruraux suivants :

- 1 - Aliénation d'un délaissé de chemin rural au lieudit « La Mayennerie » section BH,
- 2 - Aliénation d'un délaissé de chemin rural au lieudit « La Petite Daviais », section BH,
- 3 - Aliénation d'un délaissé de chemin rural au lieudit « La Ruelle» section AP,
- 4 - Aliénation d'un délaissé de chemin rural au lieudit « La Brunelais», section AP,
- 5 - Aliénation d'un délaissé de chemin rural au lieudit « Le Haut Montigné», section AP,
- 6 - Aliénation d'un délaissé de chemin rural au lieudit « 2 La Petite Aubray», section AK,
- 7 A - Aliénation d'un délaissé de chemin rural au lieudit « La Courie», section AY et AX,
- 7 B - Aliénation d'un délaissé de chemin rural au lieudit « La Courie», section AY,
- 7 C - Aliénation d'un délaissé de chemin rural au lieudit « La Courie», section AY,
- 7 D - Aliénation d'un délaissé de chemin rural au lieudit « La Courie», section A, en application de l'article L 161-10-1 du code rural et de la pêche maritime et du code des relations entre le public et l'administration,

Le conseil municipal **AUTORISE** Monsieur le Maire à désigner un commissaire enquêteur et à faire toutes les démarches nécessaires pour organiser cette enquête publique.

ADOPTE à l'unanimité.

Fait à LA CHAPELLE JANSON, le 17 octobre 2023

Le Maire, Alain FORÊT.

